

LE BULLETIN

N°12

NOVEMBRE
DÉCEMBRE 2024



PAGE 12
ET
ACTION !

PAGE 7

AMÉNAGEMENT VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE



PAGE 8

PATRIMOINE L'ÉGLISE, UN NOUVEAU CHAPITRE



PAGE 13

ASSOCIATIONS VIE ASSOCIATIVE





ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- // 06 août 2024 - Solyne MORIS Y COLLADO
- // 23 août 2024 - Andreas GAUBERT DEGEILH
- // 24 août 2024 - Timéo BATALLER
- // 28 août 2024 - April FLABEL
- // 08 octobre 2024 - Léon BELLEC
- // 10 octobre 2024 - Owen DUAULT
- // 14 octobre 2024 - Janna TEIBI
- // 19 octobre 2024 - Annabelle GONÇALVES SOURMAIL

PACS

- // 08 Juin 2024 - Yann-Kévin LEMESLE & Marine LEVASSEUR
- // 13 Juillet 2024 - Ludovic DOMEON & Harmonie LEPAGE
- // 26 Juillet 2024 - Cyril HAMELIN & Aurore LEMERCIER

MARIAGES

- // 13 juillet 2024 - Edwina FESTOC & Damien DUAULT
- // 03 août 2024 - Cécile PAGEAUD & Benoit LAMBERT

DÉCÈS

- // 08 juin - 2024 Rémi AUBERT
- // 10 juin - 2024 Christiane GUILMIN
- // 06 juillet - 2024 Marie-Thérèse LEBRETON
- // 07 juillet 2024 - Germaine JARRY
- // 05 août 2024 - Bernadette TEXIER
- // 08 septembre 2024 - Pierre HILLION
- // 23 septembre 2024 - Georgette YVON
- // 25 septembre 2024 - Louise DENAIS



URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- // PLIHON Albert, 3 Le Domaine : Abattage d'un arbre mort.
- // SHENTON PHILIP, 5 Rue de la Colombière : Pose de volets roulants extérieurs.
- // MOREL Régis, 2 Les Longrais : Remplacement fenêtres et porte d'entrée.
- // COMMUNE de Saint-Médard-sur-Ille, 10 rue des Sports : Carport alu.
- // DUBERT Alban, 5 La Haute Touche : Division de terrain pour construire.
- // OLLIVIER Mathieu, 10 Montgermont : Remplacement des portes, fenêtres et porte bois par baie vitrée, réfection de la toiture
- // DAVID Alain, 5 la Bouftière : Changement des portes, porte-fenêtre et porte d'entrée.
- // CORVAISIER Pierrick, 2 la Teillais : Clôture rigide et lames de bois.
- // VIDELOT Philippe, 7 les Préaux : Panneaux photovoltaïques sur toiture.
- // BOUGET Denis, Heuzé : Remblaiement de terrain.
- // WYCKENS Emmanuel, 8 la Bruyère : Modification d'une fenêtre sur dépendance.
- // TRUET Jean-Philippe, 18 Résidence des Genêts : Pergola ossature bois / Clôture à claire-voie / Carport ossature bois / Décaissement de la cour.
- // LEGAVRE Alexandre, 1 la Masse : Clôtures + 2 portails.

- // LERETEUX Patrick, Le Méseray : Pose de vantaux bois coulissants.
- // SNCF La Halte : Installation d'un abri vélos collectif sécurisé.
- // TESSIER Nicolas , 6 la Clos de la Fontaine : Installation de panneaux photovoltaïques.
- // PELÉ Joël, 60 la Croix de Brin : Pergola alu.
- // DELANNEE Alain, 25 La Haute Touche : Installation panneaux photovoltaïques.
- // HONORE Jean-Pierre, Gohil : Installation panneaux photovoltaïques sur hangar.
- // HABBOUCHE François, 5bis la Ratulais : Clôtures rigides.
- // DRYBURGH Gwenola, 5 la Halte : Changement toiture habitation et appenti, pose de 2 vélux.
- // BOCQUET Paul, La Bouillonais : Création d'un abri à chevaux.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- // EMERY Hélène, 8bis la Haute Touche : Transfert du PC 035269624U0001 (construction d'une maison individuelle)
- // GESTIN Christianne, 4 allée des Noës Ruettes : Construction d'une maison individuelle
- // TELLIER Ghislain, 4 allée Cozdour : Construction d'une maison individuelle



Bulletin municipal d'information de la commune de Saint-Médard-sur-Ille
à retrouver en version numérique sur le site de la commune

Responsable de la publication : Noël BOURNONVILLE, maire
Directeur de la publication et conception : Gildas BOUREL, adjoint
Redaction : Commission communication, élus et acteurs locaux
Impression : 620 exemplaires - Bis Repetita.



ÉDITO



Chères médardaises, chers médardais,

La rentrée est déjà loin ainsi que les souvenirs des Jeux olympiques et nous allons entrer tout doucement dans l'hiver sous les couleurs automnales.

Comme le disait Taha-Hassine Ferhat :

« L'automne révèle le secret de la vie : chaque feuille qui tombe porte en elle la promesse d'un bourgeon à venir »,

ce qui illustre parfaitement le paysage politique national français actuel : dissolution, démissions, élections et mise en place du nouveau gouvernement qui j'espère saura trouver les mesures nécessaires urgentes sur le plan du climat, de la sécurité et des finances, sans revenir au «quoi qu'il en coûte» de manière inversée. Ce sont aussi des propositions comme de revenir sur la loi NOTRe et notamment sur le caractère obligatoire en janvier 2026, de transférer la compétence assainissement collectif. Cette proposition de loi a été adoptée par le Sénat le 17 octobre dernier. Que fera l'assemblée nationale ?

Quoiqu'il en soit, nous poursuivons de travailler le dossier de notre **future station d'épuration**. Mi-novembre, la commission se réunira pour assister à la restitution de la phase d'études, réalisée par le cabinet NTE. Il s'agira de valider la phase PRO (projet) pour nous permettre de consulter les entreprises par le biais d'un marché, l'année prochaine.

L'étude de **réaménagement du bourg** réalisée par le cabinet d'étude Sitadin se poursuit. Je rappelle que cette étude a pour objet une réflexion globale de réaménagement du centre-bourg de Saint-Médard-sur-

Ille et de son éventuelle extension. La consultation en cours des partenaires (Département, Smictom, Terre et Toit, usagers, etc) va permettre de finaliser les scénarios retenus, qui vont être présentés à l'occasion d'une réunion publique, début 2025.

En 2022, nous avions choisi de lancer une étude de faisabilité pour **remplacer la chaudière gaz** de l'école par un dispositif ayant un impact environnemental plus réduit. À l'époque, aucun cabinet n'avait répondu à notre consultation de manière cohérente. A force de persévérance, nous avons trouvé le partenaire idéal. Effectivement, le SDE35 (Syndicat Départemental d'Énergie) propose d'accompagner les collectivités, via son dispositif dédié à la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux. Cette étude débutera avant la fin de l'année.

Enfin, un projet qui nous tient à cœur, **la revitalisation du centre-bourg** qui sera réalisée par le bailleur social NEOTOA et qui a pour but de créer de nouvelles cellules commerciales, des logements seniors et des logements sociaux. Ce projet a dû être repensé pour obtenir l'équilibre financier de l'opération. Il a fait l'objet d'une présentation et d'échanges avec les riverains le 5 novembre dernier.

Je vous laisse parcourir cette dernière communication de l'année qui présente tous nos projets, actions et événements des derniers mois. Bonne lecture.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le samedi 11 janvier 2025 à 11h00 pour la traditionnelle cérémonie des voeux.

À très bientôt.

Noël BOURNONVILLE
Maire de Saint Médard-sur-Ille



SOMMAIRE

4.	CONSEIL MUNICIPAL Procès Verbaux	9.	ENVIRONNEMENT Consommations	16.	AGRICULTURE Famille GUITTON
5.	BON À SAVOIR	10.	SCOLARITÉ Les dépenses 2024	17.	A L'HONNEUR Aimie LAURET
6.	VOIRIE Travaux et arrêts de cars	11.	JEUNESSE	18.	EXPRESSIONS Mot de la Minorité
7.	AMÉNAGEMENT Cimetière	12.	CULTURE Court métrage	18.	VAL D'ILLE AUBIGNÉ PLUi
7.	URBANISME	13.	SOLIDARITÉ CCAS et St Médard d'Antan	22.	HISTOIRE Les breves nostalgiques
8.	BÂTIMENT L'église et salle JJ. Fontaine	13.	ASSOCIATIONS Vie Associative		



PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retour sur les dernières délibérations adoptées par le conseil municipal depuis le dernier bulletin. L'ensemble des comptes-rendus est à retrouver sur le site de la commune ou affiché en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2024

// COMICE AGRICOLE. Après une édition 2023 réussie, la prochaine édition du comice agricole devrait avoir lieu en septembre 2026. Le budget nécessaire à son financement est estimé à 66 000€. La subvention demandée aux communes du canton s'élève à 0.47€ par habitant. Le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'attribution d'une subvention de 614.29€.

// URBANISME. Une famille médarraise a sollicité la commune afin de repérer un bien au PLUI permettant son changement de destination. Ce bien est situé sur la parcelle B0693 au lieu-dit Maineuf. Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le changement de destination de ce bien, approuve la modification du PLUI et le repérage du bâti situé sur la parcelle.

// URBANISME. Le conseil municipal est invité à délibérer pour une parcelle au lieu-dit Beauregard, permettant ainsi le changement de destination en habitation des bâtiments actuellement considérés comme une étable et une porcherie. Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le changement de destination des biens identifiés, approuve la modification du PLUI visant le repérage des bâtis identifiés situés sur la parcelle B1256, en vue de leur changement de destination.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2024

// AUTOPARTAGE. Le conseil municipal a validé le principe de l'expérimentation d'un service d'autopartage

sur la commune pour une année. Une rencontre a eu lieu avec le service référent de la Communauté de communes et un emplacement a été défini afin d'accueillir ce véhicule. Afin d'encadrer ce nouveau service une convention a été rédigée et est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

// CAMPING. La commune gère par convention avec la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné (CCVIA) l'aire naturelle de camping « Les Bords de l'Ille ». Dans un souci de bonne organisation des services de la CCVIA, la commune accepte de prendre en charge une partie des services liés à la gestion administrative et technique de l'aire naturelle de camping. Le montant du remboursement est calculé chaque année en fonction du temps consacré par les agents communaux aux tâches identifiées dans la convention. Accueil : 10h00 x 19.98€ = 200.00€ / Entretien technique : 4h00 x 18.97€ = 75.00€ / Vérification électrique des bâtiments = 35.00€ / Frais de déplacement du régisseur : 80.00€. Le conseil municipal à l'unanimité approuve le projet de convention.

// BIODECHETS. Durant l'année scolaire 2023-2024 les biodéchets de la cantine ont été collectés chaque semaine. Au regard des résultats positifs de cette collecte, sur l'ensemble du territoire, le SMICTOM souhaite pérenniser le service. A cette fin, une convention à renouvellement tacite sera proposée au conseil municipal. Le conseil municipal, à l'unanimité approuve la prolongation de ce service et le projet de convention.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2024

// VOIRIE. Il est présenté au conseil municipal le projet de rénovation de voirie 2024. Ce projet a pour objectif la réfection de la route de Darancel/La Lande. Une consultation a été réalisée, et les propositions seront présentées au conseil municipal. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation des travaux, retient l'offre de la société COLAS d'une valeur de 46 529.40€ HT, soit 55 835.28€ TTC.

// VOIRIE. Par délibération en date du 08/12/2023 le conseil municipal a délibéré en faveur de l'adhésion de la commune au groupement de commande voirie et assainissement avec plusieurs communes de la CCVIA. Au vu du rapport d'analyse des offres et après en avoir échangé, les membres du groupe de travail ont émis comme avis de retenir l'offre du groupement solidaire des entreprises BARTHELEMY SA ET LEHAGRE TP. Le marché sera d'une durée d'un an, expressément reconductible trois fois. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité attribue le marché au groupement solidaire BARTHELEMY SA ET LEHAGRE TP.

// CMJ. Le conseil municipal des jeunes à comme souhait de financer un projet pédagogique. Pour ce faire, ses membres souhaitent au moyen de la régie de recettes CMJ, réaliser une vente lors du forum des associations qui aura lieu en septembre. Le conseil municipal, à l'unanimité approuve la vente par le CMJ lors du forum des associations de nourriture et de boisson, ainsi que les tarifs présentés.

// ABRIS BUS. Les aménagements d'arrêts de cars sont susceptibles d'être subventionnés par la région à hauteur de 70% des dépenses. A cet effet, le conseil municipal sera invité à délibérer sur la sollicitation d'une aide financière de 70% auprès de la région pour la rénovation et le déplacement sur la voie publique de l'arrêt «Les Quatre Chemins», la création d'un arrêt à «Bourienne», et le remplacement de l'abri bus de «La Halte». Le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'ensemble des travaux présentés, autorise M Le Maire à signer les devis présentés et tout document relatif à ces travaux, approuve le lancement des procédures de demandes de subventions afin de financer ces aménagements.

• • • • • • • • • • •

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 OCTOBRE 2024

// ALEC. L' ALEC du pays de Rennes accompagne les collectivités du terri-

toire dans la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) issus des travaux de maîtrise de l'énergie réalisés sur le patrimoine public. Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le renouvellement de la convention de partenariat avec l'ALEC relative à la valorisation des certificats d'économie d'énergie des collectivités du pays de RENNES.

// ASSAINISSEMENT. Dans le cadre de sa compétence assainissement, la commune doit assurer plusieurs missions : la réalisation des tests et des contrôles périodiques des eaux usées, les relevés électriques et le fonctionnement des pompes ainsi que l'entretien des matériels. Ces interventions concernent à la fois le site de Darancel (Lagunes) et celui de la Haute-touche (Filtres plantés de roseaux). La SAUR a ainsi été retenue en 2023 afin de prendre le relais des agents communaux, en complément de sa mission d'assistance technique. La convention arrivant à son terme, le conseil

municipal approuve la proposition de la société SAUR et la signature du devis relatif à l'assistance technique d'un montant de 7 987.20€ TTC.

// FONCIER. Monsieur le Maire rappelle le projet de la municipalité de réaliser un projet immobilier visant à la création de logement sociaux et de cellules commerciales entre la rue de Brou et le parking proche de l'épicerie. Pour l'acquisition et le portage de ces emprises, la commune a décidé de faire appel à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, par le biais d'une convention signée le 11 juillet 2017. Le projet entre aujourd'hui dans sa phase de réalisation et la commune a émis le souhait d'acheter à l'EPF Bretagne les parcelles. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, 11 Voix POUR et 4 CONTRE (MME RUFFAULT, M MOIRE, M VITEL, MME GUILLEMAUT), approuve les modalités de calcul du prix de revient et la cession par l'EPFB à la Commune au prix 55 408,49 EUR TTC.



BON À SAVOIR



114. Le numéro 114 est un numéro d'urgence pour les personnes sourdes, malentendantes, aphasiques (difficultés à parler) ou si vous êtes dans l'impossibilité de parler compte tenu de la dangerosité de la situation. Il est gratuit et accessible en permanence par visiophonie, tchat ou SMS (24/24h et 7/7J). Vous pouvez contacter ce numéro que vous soyez victimes ou témoins de violence, d'accident de la route, d'incendie etc... Il suffit de composer le numéro 114 dans la fonction sms/messages de votre téléphone accompagné de votre message d'urgence. Les personnes qui vous répondent vont contacter les services d'urgences adaptés les



ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE !

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux et très difficile à détecter : il ne se voit pas et ne sent rien. Il provient du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Pour éviter les intoxications : faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel, aérez votre logement. Les symptômes sont le mal de tête et une envie de vomir. En cas d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez au plus vite les locaux,appelez les secours et ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel.

STOP AUX DÉPÔTS

SAUVAGES Notre commune dispose d'un environnement exceptionnel qu'il convient de préserver à tout prix. Très régulièrement, des dépôts sauvages d'ordures et de déchets déposés au pieds des containers de tri, sont constatés. Ce type d'incivilité amène non seulement **un danger** pour les habitants et l'environnement mais aussi **un coût** d'enlèvement et retraitement pour la commune. Nous rappelons aux contrevenants que l'article R635-8 du code pénal prévoit **des sanctions** pouvant aller jusqu'à 1500€ d'amende avec confiscation du véhicule lorsqu'une personne effectue un dépôt sauvage en dehors des endroits et des conteneurs prévus à cet effet.



LES TRAVAUX DE VOIRIE EFFECTUÉS

Le programme ambitieux de rénovation des voiries lancé par la municipalité en début de mandat poursuit sa route !

Retour, en quelques chiffres, sur les gros travaux réalisés depuis cet été.

1,3 KILOMÈTRES

C'est la longueur de la route rénovée en enrobé entre la **Lande et Darancel**, soit **4600 M²**.

M². Une route passagère qui nécessitait très régulièrement des travaux d'entretien. Réalisé par l'entreprise COLAS, pour **58 980€ TTC**, c'est un investissement pour les **20 prochaines années** !

Au préalable, le syndicat d'Eau du Bassin Rennais avait renouvelé les conduites et branchements d'eau potable.

6 TONNES

C'est la quantité d'émulsion de bitume répandue par l'entreprise LEHAGRE pour compléter l'entretien préventif et curatif des voies. Ainsi le point à temps (Plaque ponctuelle d'émulsion et de gravillons) a été réalisé pour un montant de **9 000 € TTC**.



3 KILOMÈTRES

32 KILOMÈTRES

Longeur de routes communales. Retrouvez la carte et le programme de rénovation via <https://saint-medard-sur-ille.fr/voirie/>



3 KILOMÈTRES

C'est le linéaire de fossé entretenu cet été par l'entreprise JOURNOIS sur plusieurs secteurs sensibles (ou non) de la commune.

Les récents orages ont démontré l'**importance de cette action** qui sera nécessairement reconduite.

PATRICK LERÉTEUX

DES AMÉNAGEMENTS SÉCURISÉS POUR LES ARRÊTS DE CARS

LES QUATRE CHEMINS : UN ÉQUIPEMENT COMPLET

Un équipement tout neuf vient d'être installé au lieu-dit les Quatre Chemins. L'aménagement a consisté à réaliser **un quai** venant rétrécir la voie en sens unique et à poser un abri en bois. Cet arrêt est destiné aux collégiens et lycéens (transport scolaire) mais aussi à la ligne régulière N°11 (Dingé/Rennes BreizhGo). C'est pourquoi il y sera installé des **arceaux à vélo** et un point lumineux solaire pour **sécuriser** les lieux. Conçu par l'équipe municipale et réalisé par l'entreprise COLAS, la Région Bretagne subventionne ces travaux à hauteur de 70% sur un montant total de 13 488.00€ TTC. (Hors point lumineux : 3 249.27€ TTC, subventionné à 20% par le SDE35).

BIENTÔT, ICI UN POINT LUMINEUX SOLAIRE !



BOURIENNE : NOUVEL ARRÊT

A la demande des familles riveraines et en lien avec le service transport de la région Bretagne il a été décidé la création d'un **nouvel arrêt** à Bourienne. Ainsi, le meilleur emplacement a été déterminé et les travaux viennent d'être réalisés pour un montant de 11 592 TTC, pris en charge à 70% par la Région Bretagne.



BEAUREGARD : QU'EN EST-IL ?

La configuration actuelle ne permet plus une prise en charge des élèves à long terme. C'est pourquoi, nous avons rencontré les parties prenantes au mois de juin sur site (depuis l'abri a dû être démonté suite à un accident). Les normes d'implantation des arrêts de car sur une route départementale sont complexes et doivent aussi répondre aux exigences du service transport de la Région Bretagne. Une consultation a donc été lancée pour recruter un bureau d'étude d'ici la fin de l'année. L'étude définira l'aménagement de deux arrêts de car (montée et descente), des cheminement piétons et proposera des solutions d'implantation des ouvrages, avec ou sans acquisition de terrain, ainsi qu'une poche de défense incendie.

GILDAS BOUREL



CIMETIÈRE : VERS LA VÉGÉTALISATION DES ESPACES

L'équipe municipale, soucieuse d'offrir un lieu à la fois agréable et respectueux des familles et des défunt, envisage une **nouvelle initiative** pour la gestion de son cimetière. Après plusieurs mois de réflexion et de concertation avec les agents du service technique et les usagers, la commission Aménagement et Cadre de Vie projette d'engazonner les grands espaces et inter-tombes du cimetière.

DANS QUEL BUT ?

D'abord, dans le cadre de la gestion en « zéro phyto », la végétalisation permettra de **faciliter l'entretien** et de gagner du temps. Il est en effet plus facile et plus rapide d'entretenir une surface en herbe que de désherber des graviers ! L'installation progressive du gazon contribuera également à limiter considérablement **la prolifération des mauvaises herbes**, souvent difficiles à accepter.



Ici à Bruz, le cimetière Centre a été engazonné

PAR QUEL PROCÉDÉ ?

Il est envisagé de faire appel à une entreprise spécialisée dans les espaces verts, qui préparera un mélange de terre, pierre et sable, en réutilisant une partie des gravillons retirés des allées. Ce **substrat** sera étalé sur une épaisseur de 5 à 10 cm, puis semé par la technique de **l'hydromulching**. Cette méthode consiste à réensemencer rapidement les sols en pulvérisant un mélange d'eau, de fibres de bois, d'amendement, d'engrais et de graines de gazon à croissance lente.

QUEL CALENDRIER ?

Sous réserve de la validation du budget communal, les travaux sont envisagés pour **septembre 2025**, période la plus favorable à la germination des gazons. Dans un premier temps, les allées d'une largeur supérieure à 45 cm, permettant le passage d'une tondeuse de petit gabarit, seront concernées. Ces allées représentent environ 75 % du cimetière.

Le cimetière va donc voir son aspect modifié devenant plus verdoyant et moins minéral. Il évoluera vers un espace paysager et naturel, propice au recueillement.

GILDAS BOUREL



URBANISME

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous travaux de construction (démolition, aménagement, abattage d'arbres, pose de panneaux solaires, piscine, etc) doivent faire l'objet d'une **autorisation préalable** délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Si vous **envisagez des travaux**, sera nécessaire soit une Déclaration préalable soit un Permis de construire. Dans le doute, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie qui vous renseignera.

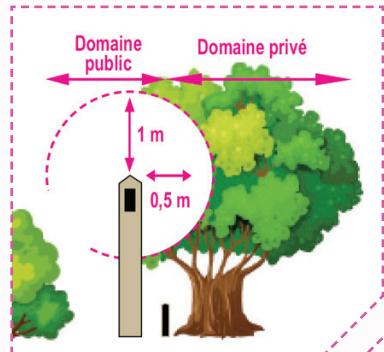
Vous avez déjà réalisé des travaux, il est encore temps de vous **mettre en règle** tout particulièrement pour les piscines (enterrées, semi-enterrées, ou hors-sol) souvent oubliées (les professionnels oublient souvent d'informer leur client).

ÉLAGAGE DES ARBRES

Nous rappelons aux propriétaires, l'obligation d'élaguer les arbres gênants ou dangereux.

Nous sommes dans la période idéale, les risques de coupures électriques à cause des branches peuvent être évités.

Sans compter qu'avec l'arrivée de la fibre, toutes les lignes devront être bien dégagées pour une mise en service sans encombre.



ISABELLE RENOUARD



L'ÉGLISE : UN NOUVEAU CHAPITRE

L'église de Saint-Médard-sur-Ille s'apprête à entamer une nouvelle phase essentielle de sa rénovation. Après un premier diagnostic réalisé en 2016, il devient désormais nécessaire d'approfondir l'analyse en matière de restauration et de préservation du bâtiment. Un bureau d'étude spécialisé sera ainsi recruté pour accompagner cette nouvelle étape.

UN DIAGNOSTIC INITIAL

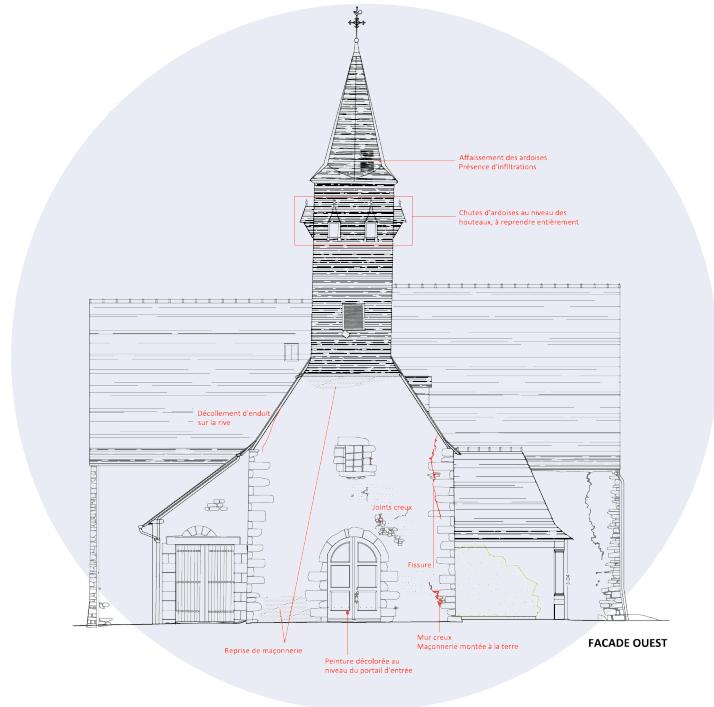
En 2016, un diagnostic complet avait permis d'évaluer l'état de l'église et d'identifier plusieurs problématiques majeures : fissures sur les murs, infiltrations d'eau, désordres sur la charpente du clocher, entre autres. Cependant, avec le temps, de nouveaux désordres peuvent avoir émergé. Il est donc essentiel de procéder à une mise à jour de ce diagnostic afin de bien cerner l'étendue des travaux à réaliser et d'établir un chiffrage précis.

Aujourd'hui, près de huit ans après ce premier état des lieux, les enjeux ont peut-être évolué. Pour répondre à cette situation, un bureau d'étude spécialisé sera chargé de mettre à jour le diagnostic initial, d'évaluer les coûts des travaux à entreprendre et de proposer un phasage en fonction de l'urgence des interventions nécessaires.

UN BUDGET CONSÉQUENT

Les travaux de restauration, reportés en raison de contraintes budgétaires, sont aujourd'hui estimés à plus de 1,5 million d'euros. Face à une telle dépense, il devient impératif de faire appel à des financements extérieurs, qu'il s'agisse de dons, de mécénat ou de subventions publiques.

Dans ce cadre, la commune a fait le choix de rejoindre la Fondation du Patrimoine, une organisation reconnue pour son rôle essentiel dans la préservation du patrimoine architectural. Cette fondation offre un accompagnement humain, technique et financier aux projets de restauration d'édifices historiques, et permet aux membres adhérents de bénéficier d'une expertise précieuse dans la conduite de ces projets d'envergure.



UN APPEL À LA SOLIDARITÉ

Parallèlement, une nouvelle association, Héréditas Medardi, a été créée notamment dans le but de soutenir la rénovation de l'église. L'association aura pour mission de collecter des fonds et de faciliter les dons, une démarche qui n'est pas possible directement par la municipalité.

La rénovation de l'église de Saint-Médard-sur-Ille est un projet ambitieux et indispensable pour préserver l'histoire et l'identité du village. Chacun, à son échelle, peut contribuer à ce projet collectif. Dons, événements de collecte, et mécénat seront autant de moyens de participer à la préservation de ce lieu emblématique du patrimoine.

LE CHAUFFAGE EST DE RETOUR SALLE JJ. FONTAINE !

Suite à l'expertise d'assurance qui s'est avérée longue, des malfaçons ont été constatées dans le système de chauffage de la mairie et de la salle Jacques-Jérôme Fontaine, nécessitant des travaux pour rétablir un fonctionnement optimal. Le rapport d'expertise a confirmé des défauts dans l'installation initiale, attribuables aux matériaux ou aux techniques utilisés. Nous avons donc sollicité la responsabilité des professionnels concernés et demandé à l'assurance de prendre en charge les frais de réparation.

Pour les travaux, nous avons fait appel à une entreprise locale. En privilégiant les prestataires de proximité, nous souhaitons non seulement encourager l'économie locale, mais aussi bénéficier de leur expertise, de leur professionnalisme et de leur réactivité. Cette démarche s'inscrit dans notre engagement à offrir à nos concitoyens un service de qualité, assuré par des professionnels investis dans la vie de notre collectivité.

Ainsi, ces travaux ont été réalisés par ALEXANDRE LEGAVRE pendant les vacances de la Toussaint et le chauffage est de retour pour cet hiver.

NOËL BOURNONVILLE



SYNTHÈSE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET EAU

Année 2023

Dans le cadre de son adhésion à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC), la commune s'engage chaque année à améliorer l'efficacité énergétique de son patrimoine communal. Afin de suivre ses progrès et ajuster ses actions, un bilan énergétique est rédigé annuellement, puis présenté en conseil municipal par l'ALEC. Ce rapport analyse les consommations et les dépenses d'énergie de l'année écoulée, permettant ainsi de mieux comprendre les évolutions et d'identifier les leviers d'amélioration.

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

(Bâtiments, éclairage public et véhicules)

	2023	2022	2013
TOTAL DES CONSOMMATIONS	315 524 kWh	354 874 kWh -11% EN 2023	438 227 kWh -28% EN 2023
TOTAL DES DÉPENSES	70 013 €	40 824€ +71% EN 2023	45 169 € +55% EN 2023

EN DÉTAIL PAR SECTEURS :

CONSOMMATION 2023

BÂTIMENT -5% qu'en 2022 / -30% qu'en 2013
ÉCLAIRAGE PUBLIC -14% qu'en 2022 / -12% qu'en 2013
CARBURANT -47% qu'en 2022 / -16% qu'en 2013

DÉPENSES 2023

BÂTIMENT +96% qu'en 2022 / +56% qu'en 2013
ÉCLAIRAGE PUBLIC +49% qu'en 2022 / +88% qu'en 2013
CARBURANT -46% qu'en 2022 / +4% qu'en 2013

Il est à noter que la **consommation d'énergie** en 2023 a été **la plus basse observée depuis 10 ans**, signe des efforts continus pour optimiser les usages énergétiques dans les bâtiments communaux.

Cependant, cette diminution des consommations n'a pas été accompagnée d'une baisse correspondante des coûts. En effet, la **dépense énergétique** pour 2023 est **la plus élevée depuis 2013**. Cette hausse des dépenses s'explique en grande partie par l'augmentation significative des prix de l'énergie (contexte énergétique). Electricité : + 163% & Gaz naturel : + 64%.

Grace aux économies d'énergie faites et présentées dans le bulletin fin 2022, il existe **un coût évité estimé à 3700€ en 2023**.

CONSOMMATION DES BÂTIMENTS

SITES LES PLUS CONSOMMATEURS (Électricité + gaz naturel) :

- 1 - GROUPE SCOLAIRE + BIBLIOTHÈQUE (1 185 m²) 183 688 kWh 32 972 €
- 2 - MAIRIE + SALLE DES FÊTES (370 m²) 49 311 kWh 8 913 €
- 3 - SALLE DES SPORTS (830 m²) 45 504 kWh 11 892 €

EAU POTABLE

1 459 M3 consommés en 2023 : 1 site impacte fortement la consommation globale 2023. Les recherches sont en cours pour déterminer l'origine du problème.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

78 000 Kwh produit par du photovoltaïque soit 25% de part d'énergies renouvelables dans les consommations énergétiques de la commune



LES DÉPENSES SCOLAIRES DE L'ANNÉE 2024

Un voyage éducatif !

Chers parents et habitants, préparez-vous à plonger dans l'univers fascinant des dépenses scolaires de notre école pour l'année 2024 ! Avec 134 élèves inscrits, chaque enfant est un petit explorateur, il a été prévu en lien avec les professeurs un budget de 22 340€ pour leur offrir une année mémorable.



Fournitures Scolaires : Chaque élève recevra l'équivalent de **48,50€** pour ses fournitures, soit un total de **6 499 €**. De quoi remplir les cartables de crayons, de cahiers et de belles couleurs !



Manuels et matériel : L'apprentissage est au cœur de notre mission ! Nous investissons **3 885 €** pour l'achat de manuels et fichiers, et 315 € pour des consommables.



À table pour 1€ ! Saviez-vous que la cantine de nos petits gourmets est un véritable festin à prix mini ? Grâce à notre dispositif spécial, vos enfants peuvent déguster un repas savoureux pour seulement 1€. Comment ça fonctionne ? C'est simple comme bonjour : les parents contribuent entre 0,80€ et 2,50€ pour chaque repas, tandis que la mairie se charge de la différence, sachant que le prix de revient d'un repas est d'environ 7,65€ (hors énergies) pour un **reste à charge** de 4,44€ après l'aide financière versé par l'état dans le cadre du dispositif.



Séances de Piscine : Nos petits nageurs des classes CP, CE1 et CE2 auront la chance de profiter de **10 séances de piscine**, pour un montant de **1 700 €**. Et n'oublions pas le transport, qui s'élève à **1 100 €**.



Petits Équipements : Pour rendre les pauses plus amusantes, **1 130 €** seront consacrés à l'achat de jeux et de matériel sportif.



Classes de Découvertes : Les découvertes enrichissantes sont également au programme avec **2 410 €** pour des sorties et classes de découvertes.



Transports : Pour explorer le monde qui les entoure, nous avons prévu **2 380 €** pour les transports des différentes sorties. De belles aventures en perspective !



Péniche Spectacle : Un montant de **800 €** pour un moment inoubliable !



Divers : **630 €** pour la maintenance du photocopieur et avoir des impressions au top, **600€** pour le mobilier scolaire, et le même montant pour le matériel informatique.



Subventions : Pour l'USEP, nous accordons **3€** par enfant, soit un total de **402 €**, et une subvention de **1 200 €** pour les Korrigans. Ces aides précieuses nous permettent de faire encore plus pour nos enfants.

Enfin, n'oublions pas les petits travaux tout au long de l'année et le temps des agents pour maintenir nos classes et cours propres et agréables. Avec un budget conséquent de plus de 22 340€ et un reste à charge cantine de 73 400 € , nous nous engageons à offrir à nos enfants une école performante et agréable, avec des agents formés aux premiers secours, du matériel confortable, du renouveau de jeux et de nombreuses sorties enrichissantes ! Ensemble, faisons de cette année scolaire une aventure inoubliable !

KARINE GUIBAUDET



L'HERMINE S'EST DÉVOILÉE !

Enfin la voilà ! Très fière d'avoir obtenu la majorité des voix de nos enfants pour le nom de l'école... Quelques jours après la rentrée scolaire, chacun a pu découvrir l'Hermine sur l'enseigne qui a été dévoilée ! Celle-ci a été accrochée à chaque entrée de l'école.

FORMATION PREMIERS SECOURS

Il nous paraissait important de former nos agents aux gestes de 1er secours et particulièrement ceux en contact avec les enfants. Après leur bilan annuel, nous avons acté leur souhait de faire cette formation d'une journée. Le Capitaine Cyril Grossot, de la caserne de Saint-Aubin-d'Aubigné, a donc accompagné 8 de nos agents, qui devront faire une mise à jour d'une 1/2 journée dans 2 ans. L'année prochaine, une nouvelle cession sera programmée pour le reste des agents.



LES ACTIONS DU CMJ



Après l'après-midi jeux de société du mois de juillet et avec l'inauguration de la fresque et la vente de galettes-saucisses au forum des associations, le mois de septembre a été bien chargé. Cependant, cette année 2024 ne va pas s'arrêter là. Dans la continuité de la visite des locaux de la communauté de communes du Val d'Ille – Aubigné, nous avons eu une présentation guidée du parlement de Bretagne et nous prévoyons une visite du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine. Pour finir en beauté, la visite du Sénat à Paris est projetée. Nous avons également reçu une proposition de visite d'un laboratoire de l'institut national des sciences appliquées (INSA) de Rennes.

Concrètement, nous souhaitons engager une réflexion sur la rénovation de la fresque derrière la salle Anne-Marie Rivière. Enfin, nous organiserons au printemps un pique-nique de partage et de rencontre entre médardais de tous âges.

REJOINS-NOUS ! Pour tous les jeunes que **ces projets intéressent** ou qui ont d'autres idées, **le CMJ recrute** alors n'hésitez pas à nous contacter par mail : cmjstmedardsurille@gmail.com.

Bonne fin d'année 2024 à tous.

LES MEMBRES DU CMJ, TRISTAN LE HÉGARAT ET JOSIANE DETOC

LA FRESQUE RÉVÉLÉE !

Le viaduc, ouvrage d'Art, porte encore mieux son nom depuis la réalisation d'une fresque sur l'un de ses piliers ! Réalisée par les jeunes du CMJ et le concours de Nadia SOKOLOVA (Etudiante aux beaux-arts), elle a été inaugurée le samedi 07 septembre avec les jeunes, les élus et les conseillers départementaux Gaëlle Mestries et Ludovic Coulombel.

Après la découverte symbolique et la coupe du ruban, les jeunes ont reçu un petit livre photos en souvenir des heures passées (parfois dans le froid de l'hiver !). Un plus grand format est disponible en mairie pour que chacun puisse en profiter.

Noël BOURNONVILLE a ensuite remercié les jeunes et leurs parents, les élus, Tristan LE HEGARAT et Josiane DETOC, porteurs du projet, mais aussi le département, propriétaire du viaduc, pour la mise en place de la convention qui a permis cette belle réalisation ainsi que La Région Bretagne pour l'autorisation d'occupation du halage. Bravo à tous et merci aux personnes présentes !

ACTIVITÉS ET MINI-CAMPS RÉUSSIS AU CENTRE DE LOISIRS

Un nouvel été s'est achevé. Les enfants durant 4 semaines sont rentrés dans la peau d'artistes, d'agents secrets, ont été à la découverte du monde d'Alice et ont exploré différentes époques.

Nous avons aussi pris le car pour aller à la découverte du « Jardin Lune Soleil », vivre des sensations au Parc de « L'ange Michel », chevauché nos vélos pour se promener sur les bords du canal , prendre l'air et jouer au « Parc de Bréquigny »

Certains sont partis en camp : un séjour multi-activités à Mézière-sur-Couesnon avec au programme, randonnée, course d'orientation et tir à l'arc. Sous un temps breton ! Pour récompenser nos petits débrouillards, marshmallows grillés et chocolat fondu étaient de la partie ! Un autre séjour « nature » a eu lieu à la base de loisirs de Trémargat. Au programme : Grimpe d'arbre, kayak, randonnées et jeux d'orientations.

Un bel été partagé tous ensemble ! Merci aux enfants et à l'équipe d'animation.

CLARA ET LÉONIE



UN COURT-MÉTRAGE TOURNÉ AVEC DES MÉDARDAISS DÉCROCHE LA CITROUILLE D'OR À PARIS !

Dans le cadre de leur travaux scolaires de fin d'année, quelques élèves d'une école de cinéma rennaise, Rennes Ynov Campus, ont tourné un film dans le bourg de Saint-Médard-sur-Ille.

Ce mini film de 3 min dont le thème était Halloween a été tourné principalement dans la Rue des Écoles et chez quelques particuliers au crépuscule. 4 jours ont été nécessaires pour le tournage. Un premier dimanche de casting pour trouver acteurs et figurants, puis, le samedi 19 octobre dans les intérieurs et le dimanche 20 octobre en extérieur avec de nombreux figurants médardais pendant plusieurs heures sous une pluie battante. Pour finir, les derniers plans ont été tournés le mercredi 23 octobre.



Ce tournage fut l'occasion de découvrir le cinéma de l'autre côté de la caméra et une première pour de nombreuses personnes.

L'équipe de tournage était composée de :

- Shahizan Daveau : Réalisateur
- Sophie Sebbagh : Directrice de Production
- Louis Gimonet : Chef Opérateur
- Matis Delommeau Brunet : Assistant Caméra/Pointeur
- Louis Néa : Preneur de son

1^{ER}
PRIX

LES MAUVAIS ENFANTS

Ce court-métrage a été présenté dans une sélection nationale le 31 octobre dernier. **DERNIÈRE MINUTE** : l'équipe de tournage de Rennes Ynov Campus a remporté le 1er prix «La première Citrouille d'Or» du Halloween Créators Festival à Paris.

Prochainement, le **samedi 30 novembre 2024 à 18h00** salle JJ. Fontaine, nous pourrons voir ensemble, ce mini film tourné chez nous. L'équipe de tournage sera là pour répondre à toutes vos questions. Sinon, ce film est disponible sur Youtube à l'adresse suivante : https://youtu.be/7_BZt0gWKfM

Un grand bravo aux étudiants pour la qualité du film réalisé, ainsi qu'à tou(te)s les participant(e)s !





DE PLUS EN PLUS DE MONDE AU REPAS DU CCAS !

Le repas des aînés organisé par Monsieur le Maire et les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est déroulé le samedi 5 octobre.

Le repas a été servi par le traiteur Faligot de Betton et l'animation musicale réalisée par Monsieur Sébastien Rondin. Certains ont raconté des histoires, d'autres ont poussé la chansonnette et même dansé. L'ambiance était conviviale. Pour preuve, le nombre de participants au repas augmente chaque année.

Je souhaite vous remercier pour votre participation et espère vous retrouver encore plus nombreux pour le repas 2025.

MAGALIE DUFOUR



RIRE ET S'AMUSER !

Les Saint Médard'Antan ont repris leurs activités : agitation de neurones pour prendre soin de sa mémoire, un peu de yoga assis pour prendre soin de son corps et chanter pour le plaisir. Le mardi 5 novembre nous avons fait un Escape Game à La Mézière : trouver l'histoire et les codes n'est pas toujours facile, mais nous avons rapidement réussi : **10 tables de joueurs, nous partions pour gagner et nous avons gagné !**

Nos prochaines sorties :

- Lundi 9 décembre : concert au Grand Chêne à Liffré
- Dimanche 15 décembre : spectacle au cabaret chez Moustache
- En 2025 : 3 jours en pénichette sur le canal de Nantes à Brest
- En 2025 : 3 jours au bord de la mer en Loire-Atlantique.

Pensées pleines d'affection pour Georgette qui est partie voir si le ciel est vraiment bleu.

Les Saint Médard'Antan se réunissent tous les lundis de 14h00 à 16h00 salle JJ. Fontaine. Ils sont ouverts à toutes les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap.

JOSIANE DETOC

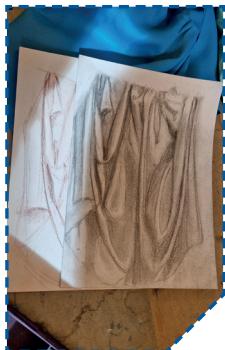


ASSOCIATIONS

DES NOUVELLES DE L'ATELIER ST MED'ART



Le 14 septembre a eu lieu une journée **sculpture en plein air** sur la place de l'église pour faire de chouettes chouettes. Beau temps et moral au beau fixe ! Le 19 octobre dans l'atelier au-dessus de la salle Anne-Marie Rivière, les artistes ont appris à **dessiner les drapés au fusain ou au pastel**. Travail difficile... Les autres samedis, les peintres se sont retrouvés pour poursuivre leurs œuvres personnelles.



Le samedi 2 novembre nous avons visité le **Salon de sculpture «Terre et Flammes»** de Chantepie.

Les 9 et 10 novembre nos artistes de St Méd'art **ont exposé** diverses œuvres (peinture-sculpture) au Centre aéré de Cesson-Sévigné.



En projet : Journée sculpture sur les objets de Noël le 7 décembre. L'atelier est ouvert de 10h00 à 12h30 et de 14h à 17h30 tous les samedis.

MARIE-THÉ NOËL

GFPV RACING



Cette année, notre association de Drones GFPV Racing a franchi un cap important en participant à la finale des Championnats de France ! Nous sommes fiers d'avoir eu six de nos pilotes sélectionnés pour représenter notre équipe lors de cet événement prestigieux qui se déroulait à la Chapelle Sur Erdre près de Nantes.

Durant la compétition, nos pilotes ont démontré tout leur savoir-faire, rivalisant de vitesse et de précision avec les meilleurs du pays. Nous tenons à féliciter tous nos pilotes pour leur engagement et leurs excellents résultats.

Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude à la mairie et aux services techniques, dont le soutien est essentiel pour l'entretien et la maintenance de notre terrain d'entraînement. Leur aide précieuse nous permet de pratiquer dans des conditions optimales, contribuant ainsi à nos succès en compétition.

Enfin, nous remercions tous les membres de l'association, ainsi que nos partenaires et supporters, pour leur soutien indéfectible tout au long de cette aventure. Ensemble, nous continuerons à viser toujours plus haut, en développant nos compétences et en partageant notre passion pour les engins volants.

L'ÉTINCELLE

Une petite nouvelle association vient enrichir le tissu associatif mèdardais. Elle s'appelle L'Etincelle et a pour vocation de **promouvoir les activités associant les arts et le bien être**. Des ateliers et stages seront proposés au cours de l'année. Le premier atelier : **dimanche 8 décembre**, propose d' expérimenter en groupe comment la danse, le chant et la relaxation par le son peuvent favoriser le mieux être. Animé par Darielle TILLON et Béatrice ROUÉ. Renseignements : letin celle1111@gmail.com - 0612574445 ou 0634601646

LES KORRIGANS



REMISE DE DON : 6000€ POUR L'ÉCOLE L'HERMINE

Les membres du bureau sont très heureux d'avoir remis le 15 octobre à Mr Garcia, directeur, **un chèque de 6000€** en faveur de l'école L'hermine. Un don (représentant 46€ par enfant) qui permettra de financer les sorties et les activités proposées aux élèves, la mairie finançant les transports.



L'an passé, le don était identique et a permis de financer des activités très diverses pour toutes les classes sans que l'école ne sollicite de contribution financière des parents reconnaissants. 573 billets d'entrée pour des activités / spectacles ont été financés (zoo, chateau, concert, ferme, spectacle, cinéma). Cela représente 4 sorties par enfant en moyenne ! L'argent a également permis de financer le bal breton et l'intervention des animateurs de l'OSVID pour des séances de roller et foot gaëlique.

Nous en sommes certains, l'APE contribue à de larges sourires ! Nous remercions l'ensemble des membres de l'association ayant permis cette réussite et également l'équipe pédagogique, la mairie, le centre de loisirs, les donateurs pour la tombola.

BOURSE AUX VÉGÉTAUX

La bourse aux végétaux est organisée **le 24 novembre de 9h30 à 14h30** par les associations Chlorophylle, l'Ecot'pain du Fourn'il, l'Amicale Laïque et Poires et Grelinettes. Rendez-vous sur la place du Fournil.

Elles vous proposent cette année :

- Un troc de végétaux et de graines,
- Un atelier déco de Noël avec éléments naturels (gratuit) de 10h à 13h,
- Une animation osier par Sarah Placé dont l'objet est la fabrication de mangeoires en osier pour oiseaux de 11h à 13h (participation 15 euros). Maximum 10 personnes sur inscription : asso.chlorophylle@free.fr.
- Vente de bière, de jus de pommes et de scones, de vin chaud, de crêpes, de châtaignes grillées et de soupe de butternut.

LA CABOCHE



Certains d'entre vous l'auront sans doute remarqué : l'enseigne de votre bar préféré s'est refait une beauté grâce aux talents d'une de nos bénévoles ! À la fois nouveauté et continuité, à l'image de notre engagement renouvelé auprès des habitants. Voilà plus d'un an que l'association la Caboche est aux manettes de la Tête d'Affiche, le bar de Saint-Médard, avec toujours la même volonté de proposer des spectacles et animations variés, ainsi que l'ouverture du bar comme un commerce ordinaire, permettant à tout habitant du village d'y trouver son compte.

Vos retours enthousiastes nous motivent à continuer, mais nous comptons sur vos soutiens en tout genre : le premier soutien est celui du bénévole. Les bénévoles de la Caboche interviennent à différents niveaux : tenue du bar selon des permanences réparties sur le mois, participation aux missions gérées par l'une des commissions (programmation, accueil des animations, travaux...), participation au collectif Fête de la Musique, proposition d'animations... Vous pouvez également soutenir la Caboche financièrement. Pour info, l'association fonctionne actuellement sans aucune subvention publique, mais avec le soutien des clients qui viennent consommer, l'appui des adhérents, et l'immense énergie de tous ses bénévoles. Pour le mois de novembre, voici le programme :

- Dimanche 17 - 16h30 - Après-midi jeux
- Samedi 23 - 10h-13h - Café tricot
- Samedi 23 - 20h30 - Concert Les Chauves sourient
- Mardi 26 - 20h-21h30- Atelier Loisirs créatifs «Cartes d'hiver et diverses»
- Samedi 30 - 10h-17h - Atelier linogravure

Pour décembre, la programmation n'est pas totalement bouclée, mais nous pouvons déjà vous annoncer une conférence musicale «Les rencontres du disquaire» et la participation avec Ça Fourm'ille à une belle fête de Noël. Le bar est ouvert du mardi au dimanche (M, J, V : 16h-20h / Me, S, D : 10h-13h/16h-20h). Au plaisir de vous y retrouver !

Toutes nos infos : <https://www.facebook.com/latetedaffiche>. Pour adhérer : soit directement au bar soit en ligne au QR code ci-joint. Pour nous contacter : lacaboche35@gmail.com / lacaboche.programmation@gmail.com



LA CABOCHÉ

ÇA FOURM'ILLE FÊTE NOËL

Vendredi 13 décembre, le collectif Ca Fourm'ille organise une Fête de Noël à Saint-Médard-sur-Ille.

Rendez-vous à partir de 16h00 pour un programme enchanté : marché de créateurs et producteurs dans les salles A.M. Rivière et J.J. Fontaine avec une quinzaine d'artistes et artisans de St Médard et alentours, et animations et surprises de Noël, en collaboration avec le bar La Tête d'Affiche et d'autres associations de St-Médard.

Tous les détails à venir sur : www.ca-fourmille.fr - www.facebook.com/collectifcafourmille - <https://www.instagram.com/ca.fourm ille> - contact@cafourmille.fr

LA TROUPE SE M'ART



La Troupe se m'Art vous prépare pour sa 12^e saison une pièce de Viviane TARDIVEL : « **Tais-toi François !** ». C'est une comédie en 4 actes : Ginette reçoit dans sa maison d'hôtes 4 vacanciers auxquels elle va en faire voir de toutes les couleurs...

Cette année, 2 comédiens sont venus « agrandir » l'équipe. Comme les deux dernières années, nous jouerons 7 représentations pendant les vacances de février, à savoir les **Vendredi 14 et 21 ; Samedi 15 et 22 ; Dimanche 16 et 23 et le mardi 18 février**. Dimanche à 14h30 ; Mardi, Vendredi et Samedi à 20h30.

Vous pouvez faire vos réservations dès le 7 janvier 2025 au 07.69.56.96.84.



On vous attend nombreux, dès la première !



A LA CROIX DE BRIN, UN ROBOT DE TRAITE REDÉFINIT LES PRATIQUES AGRICOLES

Qui ne connaît pas Régis GUITTON ? Nous sommes allés le rencontrer lui et sa femme Valérie à la Croix de Brin où il exploite en couple depuis 2005 en EARL. L'installation d'un robot de traite sur leur exploitation marque une étape significative. Ce choix audacieux, alliant modernité et efficacité, transforme non seulement la gestion de la traite mais redéfinit également leur quotidien.

L'exploitation est une production laitière de 56 vaches Prim'Holstein, dans la continuité de ses parents et grand-parents. Le cheptel compte une vingtaine de génisses choisies pour assurer le bon roulement. Une partie des 76 ha exploités est en location. Les principales cultures, soit environ 50 Ha, sont destinées à nourrir le bétail (Maïs, Orge, Luzerne, le blé lui, est vendu). Les autres terres sont en herbage : ray-grass anglais ou italien transformé en ensilage ou enrubannage, 2 à 3 fois par an, voire plus selon les années et la météo.

L'activité laitière nécessite 2 traites quotidiennes et 7 jours sur 7. Valérie assurait cette tâche quotidienne de 3h00, mais suite à des soucis de santé, ils ont dû mener une réflexion pour poursuivre cette production en soulageant l'agricultrice. Leur choix s'est porté sur un robot de traite LELY. Ce **changement radical de mode de travail** a pris du temps, mais le confort obtenu ne leur fait rien regretter.



UNE PHASE D'ADAPTATION NÉCESSAIRE

L'installation proprement dite n'a pris que 4 jours par les techniciens, mais les travaux en amont : terrassement, empierrement, canalisation, ciment, création d'un local technique ont pris 2 mois tout en continuant les traites. Ensuite, le technicien FMS LELY a accompagné nos agriculteurs, les différentes phases d'adaptation pour les bovins est complexe. Tout d'abord pendant une semaine, les vaches ont eu accès libre quotidiennement pour **s'imprégnier du lieu et des bruits** sans la fonction de traite.

Puis est arrivée la mise en service du système de traite automatique avec une période intense pour nos exploitants et les animaux habitués à des horaires fixes. En effet, la vache va à la traite **lorsqu'elle le souhaite** (en moyenne 3 fois par jour), par contre au-delà le système la refuse et ne lui délivre pas d'aliment. Le robot prévu pour 65 vaches maximum fonctionne sur 23h00 avec 3 séances de lavage, il est moins énergivore et économique en eau qu'un système classique.



UN DÉBUT PROMETTEUR

Après 10 mois de service les retours **sont très positifs**, tout le monde a trouvé du confort, les bêtes sont plus calmes, le gain de temps n'est pas négligeable, la pénibilité moindre, la contrainte des horaires envolée. Régis nous confie **connaître encore mieux ses bêtes** grâce à cette modernisation, les mammites et autres soucis de santé **sont plus vite détectés**, la production quotidienne a progressé de 4/5 kgs par vache à qualité équivalente. Le pilotage de l'alimentation est couplé, ainsi la distribution d'aliments est fonction de la production de lait et le stade de lactation après vêlage.

Les informations très complètes sur la production, la qualité, les refus, l'alimentation délivrée, les non présentations sont très précieuses pour agir. Pour l'instant les animaux sont en stabulation avec du fourrage à volonté avec la diffusion de musique. Peut-être que plus tard, elles auront accès à un pâturage proche mais il faut qu'elles gèrent parfaitement l'accès régulier à la traite.

Ainsi, le robot de traite incarne l'alliance de la tradition et de la technologie, en soutenant une agriculture plus moderne, efficace et respectueuse des animaux.

ISABELLE RENOUARD



A L'HONNEUR

UNE CHAMPIONNE DE FRANCE À SAINT-MÉDARD !

Avec son cheval, Arlequin de Crau, Aimie LAURET, médardaise, est devenue championne de France cet été. L'occasion à travers cette rubrique de mettre à l'honneur son parcours et ses performances.

Aimie LAURET, 16 printemps, vit aux Préaux depuis une dizaine d'années dans la maison jouxtant l'exploitation de ses parents. La famille habitait avant à Bouessay, juste plus loin mais sur la commune de Saint-Germain-sur-Ille.



Très naturellement, Aimie a choisi de suivre des études agricoles à Dol-de-Bretagne où elle est interne. Elle est en 1ère année de STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie & du Vivant). Ensuite, elle souhaite poursuivre en BTS ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole) afin de travailler en exploitation agricole et un jour peut-être s'installer.

Son histoire d'amour avec les équidés commence un jour de fête de la moisson à Guipel où elle fait son premier tour de poney. Vers 5 ans, elle pratique l'équitation loisir au Club de la Touche Bouilly de Saint-Aubin-d'Aubigné. A 13 ans avec des amies du Club, elle découvre le monde de la compétition et se prend vite au jeu et commence à sortir en concours pour le fun.

Et de concours en concours, elle grappe des points et se qualifie pour le championnat de France et finit 5ème l'année dernière !

2 A POUR UNE BELLE VICTOIRE

Elle poursuit son entraînement tout en continuant à cumuler des points et en Juillet dernier elle participe au Concours Complet d'Équitation (CCE) à Lamotte-Beuvron. Aimie se déplace avec Arlequin de Crau, un Hongre Camargue de 13 ans du Club Aubinois. C'est avec brio, que notre duo passera les 3 épreuves :

- Dressage,
- Saut d'obstacle (avec gués : le gué est une sorte de plan d'eau cela n'existe qu'en cross),
- Le cross sur un terrain compliqué.



Avec seulement une faute sur une barre, notre cavalière et sa monture **finissent 1er au National !**

Depuis la rentrée, Aimie s'entraîne au Club de la Foucheraie à Cardroc, sur les chevaux du club et à attaqué les premiers concours dès le 3 Novembre, les différentes qualifications départementales, régionales et enfin nationales se dérouleront en Mars, Mai et Juillet 2025.

Aimie conclut en passant un message à tous « jeunes ou moins jeunes » :

«Faites du sport, prenez-y du plaisir, le travail paye toujours, croyez en vous et profitez pleinement de vos passions.»

ISABELLE RENOUARD

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Bonjour,

Il y a un an le conseil municipal a été marqué par l'intervention de Médardais, opposés au projet de boîte à pizzas ; ils se sont alors exprimés contre cette idée. Lors du conseil d'octobre 2024, monsieur le Maire s'est plaint de ce que ces personnes ne feraient pas l'effort de fréquenter le marché du samedi matin ou le food-truck libanais, ce qu'il considère comme contradictoire avec leurs revendications antérieures. Le marché peine à trouver son public, quant au food-truck libanais, il ne l'a pas trouvé. Le boucher a décidé de mettre un terme à ces tournées pour d'autres raisons.

Dans un village comme le nôtre, seul un soutien important permet le maintien de commerces et de services de proximité. Il est curieux, voire choquant, d'entendre dire qu'une minorité serait, à elle seule, responsable des difficultés rencontrées.

Sinon, nous avons été amenés à voter en octobre pour le « village senior » ; nous nous sommes une nouvelle fois opposés par principe, ce projet n'étant pas, en l'état, en phase avec notre vision des choses.

Enfin, nous accueillons avec un peu d'espoir la version temporaire proposée par le cabinet d'étude pour le projet d'aménagement du bourg, incluant à la marge des propositions d'adaptation significatives de la ZAC. Souhaitons que cette version soit retenue et que ces ajustements suggérés par le cabinet d'étude pourront être conservés.

Ces modifications vont avoir un impact probable sur l'équilibre financier de la ZAC et nécessiteront des arbitrages pour modifier le projet élaboré en début de mandat par la majorité.

Par avance, bonnes fêtes de fin d'année !

CECILE GUILLEMAUT, PIERRE MOIRÉ, PIERRE-ANTOINE VITEL
Conseillers municipaux de la liste *Engageons la transition citoyenne à Saint-Médard-Sur-Ille*

**VAL D'ILLE - AUBIGNÉ****MISE EN RÉVISION DU PLUi**

Plan Local d'Urbanisme Intercommunale



La révision du PLUi a été prescrite par le conseil communautaire du 10 septembre 2024 avec une approbation prévue pour fin 2027. Cette procédure permet de **modifier l'ensemble des pièces composant le PLUi**.

VOTRE AVIS COMPTÉ

La concertation dans le cadre de la révision du PLUi est lancée. Le public est invité à formuler ses observations via le registre dématérialisé accessible depuis : <https://www.registre-dematerialise.fr/5695/> ou bien le registre papier disponible au siège communautaire et dans chaque mairie des 19 communes. Il est possible d'adresser un courrier à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné. La concertation se tient du 1er octobre 2024 au 31 octobre 2026.

QU'EST CE QUE LE PLUi ?

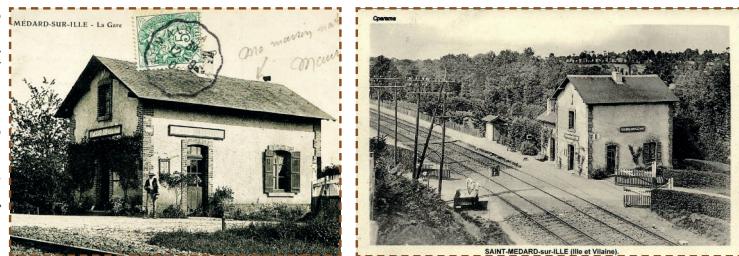
Le PLUi est un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle de 19 communes composant la communauté de communes. Ce document définit les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes, à partir desquelles les maires délivrent les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager ...).

Le PLUi actuellement en vigueur est accessible depuis le site internet : <https://www.valdille-aubigne.fr/habitat/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/>

HISTOIRE

LES BRÈVES NOSTALGIQUES

LA MAISONNETTE DE LA HALTE. Le projet d'une Halte (gare) à Saint Médard date de 1884. Une «maisonnette» fut construite. La voici en 1920 avec son garde barrière, M. Condette, présent sur la photo. Plus tard, la batisse est pourvue d'un étage et peut ainsi recevoir la famille du (ou de la) garde barrière. En 2012 avec la construction du viaduc, il sera décidé de la démolir pour y faire un parking pour les voyageurs.



1977, ÉLECTION DE LA 1^{ÈRE} FEMME AU CONSEIL MUNICIPAL ! Jeanne TEXIER, épouse GARNIER, (1934-2006) sera ensuite, la première femme Adjoint au Maire de notre commune. Elle sera sera conseillère municipale jusqu'en 2001.

MACHINE À ÉCRIRE. La technologie progresse vite. On n'arrête pas le progrès, en 1961 la mairie de Saint-Médard se dote d'une machine à écrire Hermès standard ! L'ordinateur arriva en 1992.



CRIEUR PUBLIC. Janvier 1965, la mairie de Saint-Médard-sur-Ille décide la création d'un poste de crieur public qui touchera 52 Francs par an. C'est un fonctionnaire qui fait des annonces publiques. Il a pour tâche d'informer les habitants de la commune des dernières nouvelles, des proclamations, des règlements et de toute autre information importante.

JOSIANE DETOC

Vos Conseillers immobilier à Saint Médard sur Ille et alentours (35)

Erika
DENIS
06 74 19 22 14
erika.denis@iadfrance.fr

Anthony
DELAMARD
07 69 81 94 68
anthony.delamard@iadfrance.fr

Avis de valeur offert !

Vous souhaitez vendre ? Vous souhaitez acheter ? Contactez nous !

Suivez nous !

Mandataires indépendants en immobilier - Agents commerciaux de la SAS i@D France immatriculés au RSAC de RENNES sous les numéros : 910039882 et 880456090 (sans détention de fonds) titulaires de la carte de démarchage immobilier pour la compte de la société i@D France SAS.

LE CAMION À CROQUER 2014

Est. ★ SIMPLE, FRAIS, BON ★
FOOD TRUCK - RENNES -
06 20 78 53 31
COMMANDER EN LIGNE ET NOUS TROUVER
www.lecamionacroquer.fr

BURGERS FRITES SALADES PATISSERIES

maison PENSEZ-Y POUR VOS ÉVÉNEMENTS PRIVÉS OU D'ENTREPRISE !

Adaooz

Menuiserie Agencement
06 40 95 39 31
adaooz-agencement@hotmail.com
Saint Médard sur Ille

JLD Menuiserie

Menuiserie extérieur/intérieur Isolation Cloisons sèches

06 79 55 14 82

Pour la prochaine parution du bulletin municipal (Mai/Juin 2025), vous avez, la possibilité de déposer un encart publicitaire pour votre entreprise avant le **25 avril**. Tarifs et modalités disponible en mairie.

GROUPE PIGEON

PIGEON Carrières
Darancel
35250 ST MEDARD SUR ILLE

02 99 55 22 67 - pc.stmedard@groupe-pigeon.com
www.groupe-pigeon.com

Infrastructures & Travaux
— Granulats & Environnement
— Construction & Béton
— Ingénierie & Services

AGENDA

Vendredi 22 novembre : Assemblée générale de l'Amicale Laïque à la Salle J. Texier, 20h00.

Vendredi 22 nov. et 13 déc. : Randonnée par l'Amicale Laïque à la Chapelle Touarault (12km) et le 13 décembre à Dingé (10km). Rdv covoiturage parking du restaurant, 13h30.

Samedi 23 novembre : Concert *Les Chauves sourient* à la Tête d'Affiche, 20h30.

Dimanche 24 novembre : Bourse aux végétaux au Fournil de 9h30 à 14h30.

Jeudi 28 novembre : Assemblée générale du comité des fêtes à 20h00, salle Texier.

RÉUNION DE QUARTIER

Samedi 30 novembre à 10h30 : La municipalité organise une nouvelle réunion de quartier pour les habitants du secteur des 4 chemins, pour les lieux-dits de la Guéhardière à la Teillais.

Samedi 30 novembre : Court-métrage «Les Mauvais enfants» 18h00, Salle JJ. Fontaine.

Samedi 7 décembre : Soirée repas du Tennis de Table à la Salle des Sports O. Jus.

Samedi 7 décembre : Journée sculpture sur les objets de Noël, Atelier St Méd'Art.

Dimanche 8 décembre : Atelier bien-être (danse, chant, relaxation) de 13h30 à 17h15, salle A-Marie Rivière, par l'Etincelle.

Jeudi 12 décembre : Le club de l'amitié propose un repas de fin d'année à 12h00 au restaurant l'Ecluse Tropicale sur réservation. Contact : 06.10.52.10.74.

Vendredi 13 décembre : Fête de Noël par le collectif ca Four'mille à partir de 16h00.

Samedi 14 décembre : Battue organisée par l'association de chasse, lieu à déterminer.

Samedi 11 Janvier : Voeux de la municipalité à 11h00, salle Jacques-Jérôme Fontaine.

CLASSE 4



Photo : Loiseau

Nous remercions les acteurs locaux qui ont permis l'édition de ce Bulletin.

Nous remercions également tous les habitants qui, par leurs retours constructifs, permettent la mise en place et/ou l'ajustement des projets municipaux.

Le Bulletin, N°12

